



## Demande de Réservation au Centre de Loisirs pour les MERCREDIS DE MARS et AVRIL 2011

Les centres de loisirs accueillent les enfants scolarisés âgés de 3 ans jusqu'à l'anniversaire des 12 ans.

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

Numéro de téléphone des parents : .....

Centre de Loisirs fréquenté : .....

Maternel

Elémentaire

**Imprimé à remplir et à retourner au plus tard le 15 février 2011 au Service Enfance de la Mairie de Villetaneuse.**

**Les réservations sont enregistrées en fonction de leur arrivée au service et de la capacité d'accueil des centres de loisirs.**

JOURS	Journée Entière	Matinée avec repas	Après-midi avec goûter
Mercredi 2 Mars			
Mercredi 9 Mars			
Mercredi 16 Mars			
Mercredi 23 Mars			
Mercredi 30 Mars			
Mercredi 6 Avril			

Signature du Responsable de l'enfant :

Date :

### Accueils des enfants sur les Centres de Loisirs :

- **Matin** : 7h 30 jusqu'à 9h 30
- **Soir** : à partir de 16h 30 jusqu'à 18h 30
- **Pour les accueils à la demi journée** : arrivée et départ entre 13h00 et 13h30

### Modalités en cas de désistement :

Les parents pourront décommander la réservation de leur(s) enfant(s) auprès du Centre de Loisirs ou du Service enfance, le lundi au plus tard pour le mercredi, 48 heures à l'avance pour les vacances scolaires, en téléphonant ou en se déplaçant.

En cas de maladie, les familles devront contacter au plus vite, **avant 9 h 30**, le directeur du centre de loisirs pour prévenir de l'absence de l'enfant. A défaut, les repas seront facturés.

### Facturation du centre de loisirs :

Les centres de loisirs ne seront pas facturés dans les cas suivants :

- Désistement
- Enfant malade

**Les enfants non prévus seront accueillis en fonction des places disponibles à partir de 9 heures 30.**

**Dans ce cas précis, les familles doivent se déplacer en Mairie au Service Enfance afin d'effectuer les réservations pour la période concernée.**

**Il est impératif que les formulaires soient déposés UNIQUEMENT au Service Enfance de la Mairie en respectant les dates limites de retour.**

### **Pour tout renseignement, contactez :**

#### **Le Service Municipal Enfance**

1er étage de la Mairie, 1 place de l'Hôtel de Ville, 93430 Villetaneuse

01 49 40 76 03

**Centre de Loisirs Robinson** : 01 48 22 74 55

**Centre de Loisirs Anne Frank** : 01 48 29 49 29

**Centre de Loisirs Jules Verne** : 01 42 35 95 08